

The logo for car.ain.fr features the word 'car' in a dark purple, cursive font, followed by 'ain' in a blue, sans-serif font, and 'fr' in a blue, sans-serif font. A stylized car icon is integrated into the 'a' of 'ain', with a grey wheel and a purple body.The logo consists of a blue circle containing the text 'DÉVELOPPER' in white, bold, uppercase letters, with 'nos territoires' in a smaller, white, lowercase font below it.

# Nouveau : 2 € le trajet en car dans tout le département

**Nouvelles lignes, nouveaux services, nouveaux tarifs et nouveau nom de réseau (car.ain.fr) : le Conseil général de l'Ain, qui a en charge l'organisation des transports de voyageurs par car (hors agglomérations), s'efforce de mieux répondre aux attentes des habitants en matière de déplacements.**

## Une nouvelle politique tarifaire

### • 2 euros, pas plus !

Pour favoriser les déplacements des personnes aux revenus modestes et inciter les automobilistes à laisser leur voiture au garage, le **Département a voté une baisse significative des tarifs.**

**Désormais, 2 €, c'est le tarif applicable sur toutes les lignes régulières du Département, quel que soit le transporteur.**

**L'abonnement est, lui aussi, moins cher qu'avant.** Par exemple, l'abonnement annuel Saint-Didier-sur-Chalaronne/Mâcon passe de 1 428 € à 350 € !

A cela s'ajoute la **gratuité pour les enfants de moins de 4 ans** et les accompagnateurs de **personnes non-voyantes.**

### • Gratuité dans les transports scolaires

Le Conseil général de l'Ain est un des rares départements en France à prendre en charge l'intégralité du coût du transport des élèves demi-pensionnaires fréquentant les écoles primaires, les collèges et les lycées publics ou privés sous contrat.

Conditions de gratuité :

- être domicilié dans l'Ain,
- avoir plus de 6 ans (transport possible dès 3 ans sous condition d'acceptation),
- fréquenter un établissement public ou privé sous contrat du premier ou du second degré (jusqu'au baccalauréat),
- respecter les secteurs d'enseignement par rapport au domicile (sauf pour les lycéens),
- être domicilié à plus de 3 km de l'établissement fréquenté en zone rurale et 5 km en zone urbaine.

➔ Tous les tarifs sur [www.car.ain.fr](http://www.car.ain.fr)

## Un réseau de 36 lignes d'autocars ...

Le Conseil général gère 36 lignes partagées par six compagnies d'autocars. Elles desservent petites et grandes communes de l'Ain, les gares du département pour améliorer et favoriser l'intermodalité des transports en commun, mais aussi des villes de départements voisins (Mâcon, Lyon, Villefranche-sur-Saône, Morestel...). Cette année, de nouvelles lignes rentrent en service (De Belleville-sur-Saône à Saint-Germain-au-Mont-d'Or, d'Izernore à Brion et Nantua...). D'autres ont été améliorées avec la mise en place de nouveaux arrêts (Lapeyrouse, Ambérieux-en-Dombes...).

➔ Toutes les nouveautés, le détail et les horaires des lignes sur [www.car.ain.fr](http://www.car.ain.fr)

## Un réseau départemental au service des habitants et de leur mobilité

### • Aller au marché en car, c'est possible

Pour Ambérieux-en-Bugey, Belley, Bourg-en-Bresse, Lagnieu..., les autocars circulent régulièrement les jours de marché. Pour d'autres secteurs tels que Montluel ou Montrevel-en-Bresse, il convient d'appeler le transporteur la veille du marché. Le transporteur recense les demandes, organise sa tournée et prévient l'utilisateur par téléphone de l'heure de passage à l'arrêt le plus proche de chez lui.

### • Davantage de transports à la demande

Un car qui circule avec un ou deux passagers seulement à bord, ce n'est pas bon, ni pour l'environnement, ni pour les finances publiques.

Toutefois, afin de maintenir un service public même sur des lignes peu fréquentées, le Département a mis en place sur certains trajets ou en période estivale un service de transports à la demande : l'utilisateur qui souhaite prendre le car appelle le transporteur pour lui faire part de sa demande.

### • Transports scolaires : les horaires sont en ligne !

Pour la première fois, afin de faciliter la rentrée des élèves, le Conseil général de l'Ain a mis en ligne tous les horaires et lieux de passage de chaque car, dans chaque commune.

➔ Lignes de marché, transports à la demande, transports scolaires, toutes les infos sur [www.car.ain.fr](http://www.car.ain.fr)

#### Contact presse

Conseil général de l'Ain

Direction de la communication

Céline Moyne-Bressand

Tél. 04 74 32 32 16

Courriel : [communication@cg01.fr](mailto:communication@cg01.fr) [www.ain.fr](http://www.ain.fr)